Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 41 (2004)
Heft: 1589

Artikel: Etudes supérieures : le lobby économique invente l'étudiant payeur
Autor: Schwaab, Jean Christophe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1019018

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le lobby économique invente l'étudiant payeur

Le savoir a un prix, l'étudiant doit le payer, via l'augmentation des taxes d'étude. Au nom de la compétition internationale, la proposition des milieux économiques réduit en réalité la formation à un bien privé peu accessible.

Economiesuisse, le *think tank* Avenir Suisse et le «groupe d'études capital et économie», composé notamment d'anciennes gloires de la droite économique, telles que l'ex-président du PDC Adalbert Durrer ou la conseillère nationale radicale fraîchement battue, Maya Lalive d'Epinay, sont «persuadés que la formation est notre unique matière première et que des investissements sont indispensables». Voilà pourquoi ils souhaitent que la formation tertiaire suisse demeure parmi les meilleures. Pour ce faire ils proposent d'améliorer le taux d'encadrement dans les universités, les écoles polytechniques et les hautes écoles spécialisées (HES), en augmentant les taxes d'études jusqu'à au moins cinq mille francs par année (la moyenne actuelle est d'environ mille francs, sauf dans l'université semi-privée de la Suisse italienne). Pour «garantir l'égalité des chances», le lobby économique propose, en plus du système actuel de bourses, un système de prêts, avec ou sans intérêts. Selon *economiesuisse* et ses comparses, les prêts garantissent mieux l'égalité des chances que les bourses (non remboursables), car ces dernières sont en réalité «une subvention étatique des futurs hauts salaires». Ils prétendent même que les subventions de l'Etat aux universités sont injustes, car celles-ci sont surtout fréquentées par des fils et filles d'universitaires. Le lobby économique n'a qu'une idée en tête: faire admettre que la formation est un bien privé et que chacun devrait être responsable de ses études comme de sa carrière. D'où la proposition de faire passer les étudiants à la caisse.

Un endettement paralysant

Malheureusement, de telles propositions ne favorisent pas l'égalité des chances, bien au contraire. Si les enfants d'universitaires sont surreprésentés au sein des hautes écoles, c'est que l'égalité des chances se joue en grande partie plus tôt (voir *DP n°* 1559). Les bourses offertes aux élèves des écoles de maturité (le sésame des études supérieures) sont insuffisantes, mais les stratèges de l'économie suisse ne semblent pas s'en inquiéter. En revanche, ils n'abandonnent pas leurs revendications de coupes budgétaires dès l'école primaire. Or, c'est au début de la formation que se créent les premières inégalités. La hausse des taxes dans les universités aurait donc pour effet d'en fermer encore davantage l'accès aux enfants issus des familles moins nanties. «Aider» les classes modestes à y accéder grâce à des prêts n'améliorerait pas la situation. La perspective de l'endettement pousserait les étudiants issus des milieux défavorisés à renoncer à ces prêts, donc aux études supérieures (comme cela arrive déjà dans les cantons qui pratiquent systématiquement les prêts, par exemple à Lucerne). Pour ceux qui s'y lanceraient tout de même, un endettement de plusieurs dizaines de milliers de francs les attendrait à la fin de leur formation. De bien mauvaises perspectives pour entamer une carrière professionnelle et fonder une famille…

Contrairement à ce que prétend le lobby économique, la formation tertiaire est un investissement qui profite avant tout à la collectivité. Et si les diplômés bénéficient d'un salaire supérieur à la moyenne grâce à des investissements de l'Etat, la progression de l'impôt sur le revenu garantit un «remboursement» substantiel de ces investissements. En considérant la formation comme un bien privé, *economiesuisse* néglige les avantages que retire la société d'une hausse de son niveau de formation, par exemple l'augmentation de sa croissance et de son attractivité économique. Cette valeur ajoutée justifie l'investissement de l'Etat

La proposition du lobby économique se caractérise surtout par sa frilosité. Malgré des arguments tous cuits en faveur des «nécessaires investissements d'avenir dans la formation», le projet de hausse des taxes n'a qu'un objectif: ménager le contribuable. Des investissements oui, mais pour autant qu'ils ne coûtent rien. Pour être crédible, *economiesuisse* devrait pour le moins retirer son soutien aux plans d'assainissement des finances lorsqu'ils concernent l'instruction publique de l'école primaire à la fin de la formation. A défaut, elle montre son vrai visage: libéral, certes, mais peu courageux. *jcs*

Huit cents professeurs, la panacée ?

Economiesuisse et consorts comptent investir les bénéfices de la hausse des taxes dans huit cents nouveaux postes de professeurs. Ainsi, la qualité de l'enseignement serait assurée à bon compte pour les contribuables, car financée par les étudiants eux-mêmes. Le lobby économique néglige cependant un point capital : l'insuffisance des infrastructures. En effet, la plupart des hautes écoles manquent déjà drastiquement de place. De plus, le nombre d'étudiants est en progression constante (le «projet à long terme» d'*economiesuisse* se base quant à lui sur des chiffres stables). De nouveaux investissements dans les infrastructures seront, avec ou sans augmentation du corps enseignant, nécessaires sous peu. Aux frais de la collectivité.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Jacques Mühlethaler
Jean Christophe Schwaab (jcs)
Jean-Luc Seylaz
Olivier Simioni (os)
Albert Tille (at)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch